

Elections municipales
le 15 mars 2020
Ville de Genève
Liste 1



**Programme commun
des candidat·e·s
vert·e·s et socialistes
au Conseil administratif
de la Ville de Genève**

Des défis majeurs pour les villes

Les villes sont l'échelon institutionnel le plus proche des habitant-e-s. Paradoxalement, elles ont peu de compétences décisionnelles, en particulier à Genève. Leur force et leur légitimité se trouvent dans l'action de proximité pour renforcer la cohésion sociale et l'inclusion de toutes les composantes de la population. Cet équilibre se concrétise également par un aménagement urbain respectueux du cadre de vie des gens.

Aux défis de justice sociale s'ajoutent ceux générés par les dérèglements climatiques.

Ses effets néfastes ont un fort impact sur les populations urbaines ; davantage encore sur les personnes défavorisées sur le plan socioéconomique.

Les villes doivent préserver et consolider leurs compétences, leurs ressources et leur capacité de mobilisation et d'innovation pour faire face à ces enjeux. A elles également d'interpeller fortement les échelons institutionnels supérieurs, ainsi que le secteur privé lorsque c'est pertinent.

Engagements communs

Les candidat-e-s au Conseil administratif socialistes et vert-e-s s'engagent pour une Ville qui réalise la transition écologique tout en renforçant la justice sociale, favorise la diversité ainsi que la lutte contre toutes les formes de discriminations, et développe une approche participative avec les habitant-e-s et la société civile. Pour concrétiser ces engagements, elles et ils entendent

pratiquer une gestion collégiale, transparente, innovante et rigoureuse. Elles et ils s'appuient sur une administration forte, engagée et motivée, dans un climat de confiance mutuelle. Enfin, les partenariats doivent être renforcés, tant avec les associations, les autres communes genevoises, et le Canton, que dans le cadre plus large de la région.

Objectifs communs

Les programmes respectifs des Vert·e·s et des Socialistes sont très proches et complémentaires. Ils indiquent de manière détaillée l'action que nous voulons mener dans les différentes politiques publiques. Nous précisons ici les axes principaux de nos engagements communs qui sous-tendent la mise en œuvre de cette action.

1. Cohésion sociale

- La Ville s'engage activement pour la réduction des inégalités, de la précarité, et la promotion d'un vivre-ensemble harmonieux.
- La Ville poursuit le développement de sa politique de proximité, notamment en faveur des aîné·e·s, des personnes en situation de handicap, des jeunes, des familles et de la petite enfance.
- La Ville renforce son soutien aux dispositifs d'intégration et d'épanouissement (professionnels, culturels, sportifs, espaces de délasserment, etc.). Le soutien aux familles (en particulier monoparentales) et aux actions menées pour les sans-abris est renforcé.

2. Urgence climatique

La Ville s'engage sur les points suivants :

- mettre en œuvre un Plan climat ambitieux pour faire face à l'urgence climatique ;
- rénover massivement son patrimoine bâti afin de l'assainir et enjoindre le secteur privé à faire de même ;
- réduire fortement les sources de pollutions lumineuses et sonores ;
- inscrire le principe de précaution comme guide de son action, par exemple en s'opposant en l'état à l'installation de la 5G sur son territoire.

3. Aménagement urbain, logement et qualité de vie

- La Ville augmente son taux d'arborisation, de 21% aujourd'hui, à 30% d'ici à 2030.
- La Ville accorde une forte priorité à un usage convivial de l'espace public, aménagé de manière à permettre une appropriation par toutes et tous. L'accent est mis sur la marche et les mobilités douces (cycles et transports en commun).
- Sur le plan locatif, la Ville renforce le rôle social et intégrateur de la Gérance immobilière et de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

4. Culture et sport

- La Ville poursuit le développement de prestations culturelles et sportives inclusives.
- La Ville œuvre pour que les charges liées aux grandes institutions culturelles et aux infrastructures sportives majeures soient mieux réparties, conformément à la Constitution cantonale. Ainsi, les entités de taille plus modestes, la création et la relève, de même que les comités bénévoles bénéficient des moyens ainsi dégagés.
- La Ville prête une attention particulière à l'égalité de genre, tant au niveau de l'octroi des subventions qu'aux bénéficiaires des prestations déployées.

5. Société inclusive et lutte contre les discriminations

- La Ville s'engage résolument à poursuivre les actions menées contre toutes les formes de discriminations. En particulier celles contre les femmes, les minorités LGBTIQ+, mais aussi les personnes en situation de migration ou de handicap. Genève est fière de sa diversité. C'est une réalité partagée qui se concrétise chaque jour un peu plus.

6. Gouvernance

- La Ville mène une politique proactive afin d'accompagner le renouvellement et la diversification de son tissu économique.
- La Ville poursuit ses démarches afin de mieux répartir les charges avec les autres communes et le canton. Les charges de ville-centre, notamment, pèsent lourd.
- La Ville préserve sa réputation de bonne gestion avec des finances saines et bien gérées.
- Les défis climatiques et sociaux imposent une gestion collégiale et cohérente ; les partenariats avec les autres collectivités publiques genevoises et régionales sont ainsi renforcés.
- La Ville développe une gestion rigoureuse, transparente et innovante. Elle tient compte des objectifs stratégiques, comme l'engagement sur l'urgence climatique, la cohésion sociale, ou la lutte contre toutes les formes de discriminations. Le potentiel des outils numériques est déployé de manière transparente, éthique, écologique et accessible.

